

Consignes TFE et échéances importantes pour les élèves de 6^{ième} :

En ce début de 6^{ième}, vous devez :

- Avoir envoyé un mail à Mme Farkas (nadine.farkas@hotmail.com) afin de recevoir ou de pouvoir demander toute information utile.
- Avoir consulté les ressources disponibles sur le site de l'école pour savoir ce que l'on attend de vous.
- Avoir choisi un sujet et un promoteur.
Vous devez avoir pris contact avec votre promoteur. **C'est toujours à vous, élève, de faire les démarches.**
- Avoir énoncé votre sujet sous forme d'une question pertinente ou d'une problématique que vous allez développer dans le TFE. (un document pour vous aider est dispo sur le site.
- Avoir réalisé un plan de votre TFE et réuni vos documents source.
- Avoir effectué (ou prévu...) 1 visite en haute école/Université avec rédaction d'un compte-rendu remis soit à votre promoteur, soit au prof de PES
- Avoir effectué (ou prévu...) 1 journée chez un professionnel avec rédaction d'un compte-rendu remis soit à votre promoteur, soit au prof de PES

Durant cette année, voici les échéances importantes à respecter :

- **En ce début d'année**, contacter votre promoteur pour discuter de l'avancée de votre travail.
- **Durant cette année :**
 - effectuer 1 visite en haute école/Université avec rédaction d'un compte-rendu remis soit à votre promoteur, soit au prof de PES
 - effectuer 1 journée chez un professionnel avec rédaction d'un compte-rendu remis soit à votre promoteur, soit au prof de PES
 - Commencer à rédiger votre TFE
 - Rencontrer régulièrement votre promoteur afin de lui faire part de l'avancée du travail et de vos difficultés éventuelles.
- **Pour janvier** : Transmettre à votre promoteur le brouillon (par mail ou par écrit) de votre TFE afin qu'il puisse donner un premier avis et faire une première lecture...
- **Pour le vendredi de la rentrée du congé de Pâques** : Transmettre à votre promoteur la version définitive de votre TFE en 2 exemplaires imprimés. Le promoteur corrige l'un et remet l'autre à Mme Farkas pour transmettre à un deuxième lecteur/correcteur.
- **Après Pâques :**
 - Commencer à préparer la présentation orale et votre power point.
 - Ne pas oublier les rapports de visites et journées avec un professionnel. (par mail : nadine.farkas@hotmail.com)

N'hésitez pas à faire part de vos difficultés et questions à votre promoteur et éventuellement aux profs de PES.

REM : cours de PES : Ce cours est facultatif pour certains et obligatoire pour d'autres. Cependant, il est toujours possible d'y assister et/ou de poser des questions aux professeurs titulaires de ce cours.

Je peux peut-être éventuellement répondre à vos questions, n'hésitez pas à m'envoyer un mail. (nadine.farkas@hotmail.com)

Enfin :

- Le TFE est un projet inscrit au règlement des études et reconnu comme faisant partie de votre formation. Il est **certificatif au même titre qu'un autre cours**. Le travail doit donc être fait sérieusement car en cas d'échec, le conseil de classe peut (et il l'a déjà fait) décider d'un repassage en deuxième session !
- Votre promoteur est une personne qui s'est engagée à vous encadrer, à vous aider...si vous le contactez pour qu'il remplisse ce rôle ! C'est à vous d'aller vers lui et non l'inverse.

Bon travail à tous !